LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Intérieur

Luxembourg, le 23 janvier 2022

Circulaire n° 4224

Circulaire

aux administrations communales,
aux syndicats de communes,
et autres établissements publics placés sous la surveillance des communes

Objet : Appel à projets - Subsides aux entités publiques du secteur communal initiant et soutenant des projets en vue de l'intégration et de l'accueil des étrangers

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe une circulaire de Mme la Ministre de la Famille et de l'Intégration concernant l'objet sous rubrique.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, de l'Intégration
et à la Grande Région

Département de l'intégration

Luxembourg, le 10 janvier 2023

Circulaire

aux administrations communales,
aux syndicats de communes,
et aux établissements publics placés sous la surveillance des communes

Objet : Appel à projets – Subsides aux entités publiques du secteur communal initiant et soutenant des projets en vue de l'intégration et de l'accueil des étrangers

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous informer que le cofinancement pour des projets concernant les subsides aux entités publiques du secteur communal initiant et soutenant des projets en vue de l'intégration et de l'accueil des étrangers peut désormais être sollicité auprès du Département de l'intégration du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région.

Les modalités d'octroi ainsi que la documentation y relative sont annexées à la présente et sont également disponibles sur le site du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région :

Les communes et l'intégration - Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région // Le gouvernement luxembourgeois

12-14, avenue Émile Reuter
L-2420 Luxembourg

Tél. (+352) 247-86500
www.gouvernement.lu
Fax (+352) 247-86570
www.luxembourg.lu

info@mfi.public.lu
www.mfi.public.lu

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, de l'Intégration
et à la Grande Région

Département de l'intégration

DIFFUSION

Nous vous remercions de bien vouloir diffuser cette information également à la commission consultative communale d'intégration de votre commune, de même qu'à toute autre personne ou service intéressés.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre parfaite considération.

Corinne Cahen
Ministre de la Famille et de l'Intégration

Annexe : Modalités d'octroi avec annexes